Nice : la justice valide le refus d'une enseigne «finance islamique»

06/07/2017 à 18h14

Le tribunal administratif de Nice a débouté aujourd'hui la société Noorassur de sa requête en référé contre la mairie de Nice et provisoirement validé le refus d'apposer deux enseignes lumineuses avec la mention "finance islamique" en devanture d'une nouvelle agence près du port. Le juge des référés a estimé que la décision de la mairie ne pouvait "être regardée comme portant atteinte, de manière suffisamment grave et immédiate, à l'intérêt public de lutte contre toute discrimination fondée sur la religion", dans son ordonnance.

(…)

Le Figaro

Merci à **vert**